

Unité d'Enseignement : 3.3-S3 : Rôles infirmiers organisation du travail et interprofessionnalité

Semestre : 3

Compétence : 9

ECTS : 1

Pré-requis

UE 1.3 S1, Législation, éthique et déontologie, UE 3.2 S2 projet de soins infirmiers.

Objectifs

Caractériser les différents concepts liés à la notion de travail.
Explorer la notion de suivi des soins dans des contextes de pluri-professionnalité.
Situer la profession d'infirmier dans son histoire et dans son rôle aujourd'hui.

Éléments de contenu

CM 10 heures TD : 10 heures
Temps personnel de travail estimé : 5 heures

Les concepts : collaboration, travail en équipe, travail d'équipe, délégation, autonomie professionnelle, compétences, inter ou pluri professionnalité.

Posture professionnelle, identité professionnelle, la coopération dans les soins.

Les réseaux de soins et l'interdisciplinarité.

Rôles fonctions missions, et compétences de l'infirmier et des acteurs de santé partenaires de l'infirmier,

Histoire, organisation et représentation de la profession infirmière

Recommandations pédagogiques

La formation contribue à l'acquisition par l'étudiant d'une posture qui lui permette de construire des échanges interprofessionnels de qualité.

L'étude de l'histoire professionnelle et du rôle infirmier permet à l'étudiant de mieux appréhender une posture professionnelle claire et de viser la construction de réseaux professionnels.

Modalités d'évaluation

Travail de groupe présentant les interventions interdisciplinaires dans le cadre du projet de soins. **Travail présenté à l'oral.**

Critères d'évaluation

Identification du champ d'intervention des différents acteurs dans le projet de soins.